

**2<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Le lundi 18 mars 2024, à 19 h**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE**

4473, rue Saint-Félix, Québec

**PROCÈS-VERBAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Marianne Fleury	Présidente
Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
M. Michel Lagacé	Trésorier
Mme Ariane Ste-Marie	Secrétaire
Mme Catherine Arrouart	Administratrice
M. Jean-Pierre Fillion	Administrateur
M. Denis Jean	Administrateur
M. Philippe Moussette	Administrateur
M. Louis Martin	Conseiller municipal
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Pierre Fortin	Administrateur
Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques

**LE QUORUM EST CONSTATÉ**

**ASSISTENT ÉGALEMENT :**

Mme Virginie Bocher	Secrétaire de soutien
---------------------	-----------------------

3 participants

## 2<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **lundi 18 mars 2024**, à 19 h

### **CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE**

4473, rue Saint-Félix, Québec

### **ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ**

---

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3. Adoption du procès-verbal du 19 février 2024	19 h 05
4. Suivi du procès-verbal du 19 février 2024	19 h 10
5. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 25
6. Période de questions et de commentaires des citoyens	19 h 35
7. Dossiers du conseil de quartier	19 h 55
• Secteur Boulevard de la Chaudière	
• Livre d'or	
• Sécurité	
• Mobilité durable	
• Environnement et protection de la nature	
8. Fonctionnement	20 h 40
• Information et communication	
- Rapport annuel et assemblée générale annuelle	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 50
10. Levée de l'assemblée	21 h 00

## 1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Marianne Fleury, ouvre la séance à 19 h 00.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

### **Résolution CQCR-24-CA-04**

Sur proposition de M. Jean-Pierre Fillion, appuyée par Mme Ariane Ste-Marie, l'ordre du jour est adopté.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

## 3. Adoption du procès-verbal du 19 février 2024

### **Résolution CQCR-24-CA-05**

Sur proposition de M. Jean-Pierre Fillion, secondée par M. Denis Jean, le procès-verbal du 19 février 2024 est adopté.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

## 4. Suivi au procès-verbal du 19 février 2024.

### **Sécurité routière :**

Vitesse sur la rue St-Sébastien : Un des instigateurs de la pétition remarque qu'un comptage a été réalisé un lundi en période hivernale, ce qui n'est pas en accord avec ce qui avait été demandé dans la **Résolution CQCR-23-CA-52**.

**Épicerie au Mail Cap-Rouge :** Mme Marianne Fleury a contacté le promoteur Immostar, qui a confirmé être toujours à la recherche d'une petite bannière d'épicerie, pour l'instant sans succès.

**Entreposage des grattes sur le terrain d'Anacolor :** Voir résolution au point 7.

**Retrait des abribus du RTC :** Voir résolution au point 7.

Déversement de neige dans la rivière Cap-Rouge: M. Michel Lagacé confirme que la Ville est au courant. Le Conseil de bassin de la rivière Cap-Rouge a déposé une plainte et un constat d'infraction a été émis auprès d'un des concessionnaires.

## **5. Période d'intervention des conseillers municipaux**

Mme Anne Corriveau :

Le 2 juin, une balade des élus, à vélo, aura lieu dans plusieurs quartiers de Ste-Foy/Sillery. Cette activité sera reportée au 9 juin en cas de pluie.

Le conseil d'arrondissement de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge a approuvé le versement de 68000\$ de subventions à 16 organismes, dont la Maison Léon-Provancher, et l'organisme Laura Lémervel.

Le nouveau Centre communautaire de la Pointe Sainte-Foy a été achevé et pourra accueillir plusieurs organismes dont les clubs d'escrime et de Taekwondo.

Un sommaire décisionnel modifie les interdictions de stationnement sur les rues de la Promenade des Sœurs et du capitaine Bernier. La période d'interdiction a été allongée pour permettre l'entretien de la piste cyclable, et sera dorénavant du 1<sup>er</sup> avril au 14 novembre.

Les peintures murales prévues sur les cheminées des bâtiments de service du Parc Chaudière seront effectuées après le remplacement desdites cheminées. L'échéancier des travaux n'est cependant pas encore connu.

M. Louis Martin :

Piscine publique à Cap-Rouge : L'instigatrice de la pétition a eu une rencontre avec M. Gosselin, responsable des sports et loisirs du comité exécutif de l'équipe du maire Bruno Marchand, qui n'a pas pu préciser la réponse de la ville selon laquelle aucun terrain n'a été identifié, mais qui fera un suivi.

Plan Particulier d'Urbanisme (PPU) aéroport sud : La consultation avec les acteurs en environnement a eu lieu le 22 février. Une consultation publique aura lieu le 11 avril 2024 au centre communautaire Champigny.

Terrains de Véolia : La Ville de Québec souhaite acheter la partie du terrain comportant boisé et milieu humide afin de les protéger. Un sommaire décisionnel propose de modifier l'aire de grande affectation de l'autre partie, un ancien dépôt de matériaux secs, de « Parcs et espaces verts » à « Industrie et commerce ». Une consultation publique aura lieu, mais le changement ne peut être soumis à une approbation référendaire. Le sommaire recommande de réduire à 20 jours le délai accordé aux organismes partenaires pour donner leur avis. Le CQCR s'interroge sur la nature du projet, et sur l'urgence de procéder à la modification. La nature des déchets entreposés ne devrait pas permettre de construction sur le site avant plusieurs années. Une résolution est donc proposée afin d'obtenir plus de détails.

#### **Résolution CQCR-24-CA-06 :**

ATTENDU le libellé du sommaire décisionnel PA2024-032 relatif à la création d'une aire de grande affectation du territoire Industrie et commerce du quartier Cap-Rouge

ATTENDU que cette modification ne s'inscrit pas dans un processus de révision générale du Schéma d'aménagement et de développement,

M. Michel Lagacé propose et Mme Marianne Fleury seconde que le Conseil de quartier du Cap-Rouge demande à la Ville de préciser la nature et l'urgence des démarches décrites dans le sommaire décisionnel.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **6. Période de questions et de commentaires des citoyens**

Un citoyen s'interroge sur les raisons de l'interdiction de stationner d'un côté de la rue en boucle Etienne Letellier, alors qu'il n'y en a pas dans d'autres rues similaires. Il demande si d'autres interdictions sont prévues. M. Martin l'informe que cela a été fait à la demande d'un citoyen.

Par ailleurs ce citoyen suggère de prolonger la deuxième voie sur la rue Jean Gauvin entre la sortie du IGA et le McDonalds afin de réduire la congestion lors des périodes de fort achalandage de la banque RBC et des restaurants. Il lui est recommandé de faire une demande en ce sens auprès du 311.

Un représentant du **Collectif Canopée** vient faire connaître cet organisme à but non lucratif au CQCR. Ce collectif dédié au verdissement et à la plantation d'arbres a planté plus de 2000 arbres en 2023 sur les terrains non-municipaux de la Ville de Québec (écoles, hôpitaux, commerces, résidences). D'importantes subventions de la Ville de Québec et la participation de bénévoles permettent d'offrir un service clé en main, de la planification, à la plantation et au suivi de l'arbre, à un coût très réduit. Les propriétaires intéressés à en bénéficier ainsi que les citoyens souhaitant s'impliquer comme bénévoles sont invités à s'inscrire sur le site internet [collectifcanopee.org](http://collectifcanopee.org).

## **7. Dossiers du conseil de quartier**

### Secteur Boulevard de la Chaudière :

Entreposage des lames de déneigement :

Pour donner suite à la demande d'une citoyenne lors de la dernière rencontre du CQCR, M. Lagacé a préparé la résolution suivante :

### Résolution CQCR-24-CA-07 :

ATTENDU qu'en 2019 la Ville de Québec a acquis le lot 1410455 (4266-4290 rue St-Félix) anciennement occupé par l'usine Anacolor

ATTENDU qu'en 2022 la Ville de Québec a démoli les bâtiments de l'usine Anacolor

ATTENDU qu'en 2017 la Ville de Québec a adopté le règlement R.C.A.3V.Q.211 qui prévoit un zonage majoritairement résidentiel et commercial dans ce secteur

ATTENDU que le règlement de zonage ne permet pas l'entreposage extérieur à cet endroit

ATTENDU le caractère patrimonial du Vieux Cap-Rouge

ATTENDU le libellé du Plan directeur de la rivière du Cap-rouge qui prévoit à des fins récréotouristiques l'aménagement du pôle de l'embouchure de la rivière

ATTENDU qu'au cours de l'été 2023 la Ville de Québec a entreposé sur le lot 1410455 des lames de déneigement

ATTENDU que cet entreposage est inesthétique, irrespectueux du caractère patrimonial du vieux Cap-Rouge, contraire aux orientations du Plan directeur de la rivière du Cap-Rouge et contraire aux orientations du règlement de zonage en vigueur

Il est proposé par M. Michel Lagacé et secondé par Mme Catherine Arrouart

Que le Conseil de quartier du Cap-Rouge demande à la Ville de Québec de

- Mettre fin à toute forme d'entreposage sur le lot 1410455
- Planifier les travaux nécessaires à la mise en œuvre des orientations du Plan directeur de la rivière du Cap-Rouge à l'embouchure de la rivière.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

École du secteur Chaudière :

Le besoin d'une nouvelle école est toujours bien présent. Le projet est sur pause, mais toujours planifié. La Ville aimerait connaître l'avenir du projet du tramway avant de céder un terrain au Centre de service scolaire, ce qui retarde la construction.

Livre d'or :

Mme Fleury a reçu quelques propositions de candidats, mais le comité du Livre d'or ne s'est pas encore réuni pour choisir les lauréats. Il reste un peu de temps pour proposer des candidatures.

**Résolution CQCR-24-CA-08 :**

Un budget de 350\$ est proposé par Mme Catherine Arrouart et secondé par M. Michel Lagacé pour l'organisation des activités, incluant la collation et les certificats encadrés qui seront remis aux lauréats lors de l'assemblée générale annuelle du CQCR qui aura lieu le 15 avril 2024.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**Résolution CQCR-24-CA-09 :**

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par Mme Marianne Fleury, une mention honorable est décernée au jeune patineur artistique Carougeois Étienne Lacasse, pour sa 12<sup>ème</sup> position lors des championnats nationaux à Calgary en janvier 2024.

**Sécurité routière et mobilité durable :**

Retrait des abribus : M. Lagacé a préparé la résolution suivante :

**Résolution CQCR-24-CA-10 :**

ATTENDU que l'abribus est un élément important pour le système de transport en commun et qu'il représente un point d'accueil du service

ATTENDU que l'abribus favorise le confort des usagers en période d'attente du transport en commun et ce particulièrement lors de conditions extérieures défavorables

ATTENDU que l'aménagement d'un abribus de qualité s'inscrit dans une stratégie plus large pour encourager les citoyens à utiliser le transport en commun

ATTENDU que le Guide de design des infrastructures du Réseau de transport de la Capitale a retiré sans explications des abribus qui étaient présents dans le quartier du Cap-Rouge, notamment sur le boul. de la Chaudière (en face du stationnement du 1111), sur la rue Provancher (près de l'intersection du Moulin Est), sur la rue de la rivière (près de l'intersection du Domaine)

ATTENDU que ces abribus étaient fonctionnels et en bon état

Il est proposé par M. Michel Lagacé et secondé par M. Denis Jean

Que le Conseil de quartier du Cap-Rouge demande au Réseau de transport de la Capitale



- D'expliquer les raisons l'ayant amené à démanteler sans les remplacer des abribus sur le territoire du quartier du Cap-Rouge;
- D'expliquer sa stratégie d'implantation des abribus existants et à venir sur le territoire du quartier du Cap-Rouge;
- De réviser sa politique de communication afin que toutes décisions ou actions futures relatives au démantèlement ou au remplacement des abribus fassent l'objet d'une explication et d'une annonce claire sur les détails des opérations à effectuer.

### *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

#### Mois du vélo :

M. Jean-Pierre Fillion a communiqué avec plusieurs organismes (Club sportif de Cap-Rouge, Sentinelles de la route...) qui pourraient aider à l'encadrement d'une randonnée à vélo. Il pense toutefois que les délais sont trop courts pour l'organisation d'une randonnée cette année. Il est décidé que le CQCR fera la promotion du mois du vélo et de la randonnée du 2 juin dans les quartiers de Ste-Foy, et proposera un circuit à réaliser dans les rues de Cap-Rouge.

#### Environnement et protection de la nature :

##### Qualité de l'air :

M. Lagacé a assisté à la rencontre du 22 février de la commission consultative sur la qualité de l'air. Un citoyen par arrondissement est recherché pour siéger sur la commission. Par ailleurs la commission aimerait avoir accès à la liste de diffusion du Conseil de quartier pour faire sa promotion. Mme Lafond pourra leur fournir l'information.

#### Résolution CQCR-24-CA-11 :

Suite à la rencontre du 22 février 2024, Mme Marianne Fleury propose et Mme Ariane Ste-Marie seconde que le Conseil de Quartier du Cap-Rouge autorise l'accès à sa liste de diffusion à la commission consultative sur la qualité de l'air à des fins de promotion de ses activités.

### *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

Nouveau règlement sur les pesticides :

Des séances d'information auront lieu les 21 et 28 mars.

Mme Arrouart s'est portée bénévole comme patrouilleuse de l'Effet papillon, un projet de la fondation David Suzuki qui vise à soutenir la création de jardins d'habitat pour les pollinisateurs. Elle demande si le CQCR aimerait participer au financement des plantations. Mme Ste-Marie souligne toutefois qu'avant de pouvoir utiliser le budget initiative du conseil de quartier, il faut avoir établi un plan d'action. Il est décidé de reporter l'établissement du plan d'action après la tenue de l'AGA.

## **8. Fonctionnement**

- Information et communication :

Rapport annuel et assemblée générale annuelle :

Mme Fleury annonce qu'un rapport annuel ainsi que les états financiers devront être produits en vue de l'assemblée générale annuelle du CQCR qui aura lieu le 15 avril 2024.

### **Résolution CQCR-24-CA-12 :**

Sur proposition de Mme Marianne Fleury, secondée par Mme Marie-Ève Lacroix, Mme Priscilla Lafond est nommée présidente des élections du conseil d'administration du Conseil de quartier du Cap-Rouge lors de l'assemblée générale annuelle du CQCR du 15 avril 2024.

### ***ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ***

- Trésorerie :

M. Lagacé annonce un solde de 2380,19\$ auquel il faut soustraire le chèque de 150 \$ transmis à la fondation de l'école Marguerite d'Youville mais toujours pas encaissé et le remboursement de 63,96\$ à Mme Arrouart (Assemblée générale 2023).

Le solde au 18 mars 2024 est donc de 2166,23\$

**Résolution CQCR-24-CA-13 :**

Mme Marianne Fleury, appuyée par M. Jean-Pierre Fillion, propose de remettre une somme de 100 \$ à Mme Virginie Bocher pour la rédaction du procès-verbal.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**Résolution CQCR-24-CA-14 :**

Sur proposition de Mme Marianne Fleury, secondée par M. Jean-Pierre Fillion, il est résolu d'approuver le paiement de la facture du lunch des membres du CA (Équilibre Traiteur, 234,03\$) pour la rencontre préparatoire à l'assemblée spéciale du 26 février 2024.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**9. Divers**

**10. Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Mme Marie-Ève Lacroix, secondée par M. Jean-Pierre Fillion, l'assemblée est levée à 21 h 30.

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par Mme Marianne Fleury et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire

M Jean-Pierre Fillion, président

signé

signé

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_